



# Ville de Leforest

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 14 mai à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 7 mai 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville et publiée sur le site internet de la ville le jour même.

#### Etaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Sandrine CHEVALIER, Jérôme VALLIN, Martine LAURENT, Samir EL AABBAOUI, Audrey COILLOT, Adjoint(e)s au Maire, Daniel GOUBEL, Julien TAVERNIER, Alain SECONDA, Marie-Louise BOUSSEMART, Bruno ROSIER, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Zora ZOUAOUI, Marie-Christine RUELLE, Nicolas WOJTKOWIAK, Maria PARISIS, Sylvain COLIN, Linda OURAGHI, Elodie FLAMENT, Delphine REMILI, Christophe HUON, Rémi MIQUET, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

#### Etaient excusés :

Sébastien PERRIOT a donné procuration à Christian MUSIAL.  
Marianne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA.  
Françoise MORELLE a donné procuration à Maryline PRZYBYSZEWSKI.  
David MORGANO a donné procuration à Maria PARISIS.  
Tiphanie USTA a donné procuration à Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Marie-Christine RUELLE, ayant été désignée pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

### 1-2 – VALIDATION DU CHOIX DES ATTRIBUTAIRES – ACCORD CADRE N°24.02 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORE.



Toute correspondance doit être adressée à :  
Monsieur Le Maire - Hôtel de Ville - 62790 LEFOREST  
Tel : 03.91.83.06.20 - Fax : 03.91.83.06.21 - Courriel : [mairie@villedeleforest.fr](mailto:mairie@villedeleforest.fr)  
Site internet : [www.villedeleforest.fr](http://www.villedeleforest.fr)



**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2024**

CM/JV/PL/AG

## DELIBERATION N° 1 / 2

**OBJET : VALIDATION DU CHOIX DES ATTRIBUTAIRES – ACCORD-CADRE N° 24.02 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORE**

Il est indiqué aux membres du Conseil Municipal qu'en raison de l'échéance du marché n°20.06 portant sur l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré, une procédure de consultation a été initiée par un avis d'appel public à concurrence le 13/04/2024 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique notamment son article L2124-2 ;

Vu la procédure de consultation sous le numéro 24.04 décomposée en trois lots pour permettre la conclusion d'un contrat d'une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il sera renouvelable expressément trois fois par période d'un an,

Vu le procès-verbal de la commission d'appels d'offres du 06/05/2024 validant la proposition d'attribution émise dans le rapport d'analyse des offres ;

Vu l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

**Article 1 : De retenir les offres suivantes :**

<b>Lot</b>	<b>Société</b>	<b>Montant du DQE estimatif</b>
Lot n°1 : Entretien des espaces verts et du petit patrimoine arboré (lot réservé)	DYNAMIQUE INSERTION EMPLOI 14 boulevard Picasso 62 320 Drocourt	39 792.5 € H.T
Lot n°2 : Entretien du patrimoine arboré difficile d'accès et prestations complexes	CITEVERT Z.A des Alouettes Rue Robert CATTEAU 62 800 LIEVIN	26 700 € H.T
Lot n°3 : Entretien des terrains de sports	IDVERDE Z.A.L de l'épinette Route de Béthune 62 160 AIX NOULETTE	24 300 € H.T

**Article 2 :** D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents inhérents ainsi que ceux nécessaires à son exécution ;

**Article 3 :** Les crédits sont inscrits au Budget Prévisionnel 2024.

---

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdit*

*Pour extrait certifié conforme à l'original*

*Publié et affiché le 15 mai 2024.*

*Conformément à l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

*Le Maire,*





Accord-cadre n°24.02

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**D'ATTRIBUTION**

**DESIGNATION DE LA CONSULTATION**

**Pouvoir Adjudicateur** : Commune de Leforest.

**Nature de la prestation** : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORE

**N°** : 24.02

**Allotissement** :

**LOT N° 1** : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE ARBORE (LOT RESERVE)

**LOT N° 2** : ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORE DIFFICILE D'ACCES ET PRESTATIONS COMPLEXES (ELAGAGE, ESSOUCHAGE, ...)

**LOT N° 3** : ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORTS

**Mode de passation** : Procédure Formalisée – Appel d'Offres ouvert

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**Date de la réunion** : le 6 MAI 2024

<b>MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE</b>	
<b>Prénom - Nom</b>	<b>Qualité</b>
<b>Christian MUSIAL</b>	<b>Président – Membre titulaire</b>
<b>Jérôme VALLIN</b>	<b>Membre titulaire</b>
<b>Freddy RAWINSKI</b>	<b>Membre titulaire</b>
<b>Daniel GOUBEL</b>	<b>Membre titulaire</b>
<b>David MORGANO</b>	<b>Membre titulaire</b>
<b>MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE</b>	
<b>Prénom - Nom</b>	<b>Qualité</b>
<b>Perrine LERAT</b>	<b>Directrice Générale des Services</b>
<b>Alysis GILLES</b>	<b>Responsable – Service Marchés publics</b>



Accord-cadre n°24.02

### DEROULEMENT DE LA SEANCE

Monsieur Le Président ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Celui-ci rappelle le contexte à savoir la nécessité pour la collectivité d'un accord-cadre à bon de commande mono-attributaire pour l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré de la commune.

Dans ce cadre, la consultation s'est déroulée comme suit :

- Publicité : Au BOAMP, le 14/03/2024
- Date et heures limites de réception des offres : 15/04/2024 à 12h00

Il est indiqué aux membres de la commission que :

- Pour le lot n°1 : 1 offre a été reçue
- Pour le lot n°2 : 6 offres ont été reçues
- Pour le lot n°3 : 3 offres ont été reçues

Il est précisé aux membres de la commissions, qu'aucune offre anormalement basse n'a été détectée.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres est présenté aux membres.

Il leur est indiqué que toutes les candidatures ont été jugées recevables puis l'analyse réalisée donnant les résultats suivants pour chacun des lots :

#### LOT 1

N° ENV.	Candidats	Critère 1 - Valeur Technique	Critère 2 - Prix	Nota /100
5	DYNAMIQUE INSERTION EMPLOI	55	45	100



Accord-cadre n°24.02

**LOT 2**

<b>N° ENV.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Critère 1 - Valeur Technique</b>	<b>Critère 2 - Prix</b>	<b>Note /100</b>
1	PERILHON	55	31.91	86.91
2	SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT	52.5	26.73	79.23
3	ID VERDE	49.5	27.47	76.97
4	SOINS MODERNES DES ARBRES	55	23.30	78.89
6	CITIVERT	49	45	94
7	ONF-VEGETIS	49	8.28	57.28

**LOT 3**

<b>N° ENV.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Critère 1 - Valeur Technique</b>	<b>Critère 2 - Prix</b>	<b>Note /100</b>
3	ID VERDE	55	45	100
8	PINSON	55	14.77	69.77



Accord-cadre n°24.02

### Classement des offres

Il est proposé à la commission de classer les offres comme suit :

- Lot n° 1: Entretien des espaces verts et entretien du petit patrimoine arboré (LOT RESERVE) :
  - 1 : DYNAMIQUE EMPLOI INSERTION
  
- Lot n° 2: Entretien du patrimoine arboré difficile d'accès et prestations complexes (élagage, essouchage...)
  - 1 : CITEVERT
  - 2 : PERILHON
  - 3 : SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
  - 4 : SOINS MODERNES DES ARBRES
  - 5 : IDVERDE
  - 6 : ONF VEGETIS
  
- Lot n° 3: Entretien des terrains de sports
  - 1 : IDVERDE
  - 2 : PINSON

En conséquence, il est proposé à la commission d'attribution de suivre la proposition du rapport d'analyse des offres et d'attribuer les lots comme suit :

- : LOT N° 1: DYNAMIQUE EMPLOI INSERTION
- : LOT N° 2: CITEVERT
- : LOT N° 3: ID VERDE



Accord-cadre n°24.02

Il est demandé à chaque membre présent à voix délibérative d'exprimer son avis :

Prénom - Nom	AVIS
Christian MUSIAL	Favorable
Daniel GOUBEL	Favorable
Jérôme VALLIN	Favorable
Freddy RAWINSKI	Favorable
David MORGANO	Favorable

**AVIS DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES**

FAVORABLE

**SIGNATURE DES MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE DE LA COMMISSION  
D'APPEL D'OFFRES**

Nom et prénom	Signatures
Christian MUSIAL	
Daniel GOUBEL	
Jérôme VALLIN	
Freddy RAWINSKI	
David MORGANO	

Monsieur le Président ferme la séance.